

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Faits d'ailleurs

FRANCE/ALPES-MARITIMES •  
TROIS PERSONNES RECHER-  
CHÉES APRÈS UN ACCIDENT  
MORTEL À MANDELIEU-LA-NA-  
POULE

**Trois** hommes sont actuellement recherchés pour avoir pris la fuite après un accident mortel, hier matin, à Mandelieu-la-Napoule, dans les Alpes-Maritimes, rapporte France Bleu Azur. Leur véhicule a percuté frontalement une moto sur la départementale 92, route de Tanneron vers 6 heures du matin. Après le choc, la voiture était inutilisable. Les automobilistes l'ont alors laissée sur place et ont quitté les lieux...

SEINE-ET-MARNE • UN  
VENDEUR POIGNARDÉ À MORT  
DANS UN CENTRE COMMERCIAL

**Un** homme a été interpellé samedi en début d'après-midi au centre commercial de Claye-Souilly (Seine-et-Marne) après avoir grièvement blessé au couteau deux vendeurs d'une boutique Bouygues Telecom, tuant l'un et blessant grièvement l'autre, ont rapporté le parquet et des sources policières. L'une des victimes est décédée et l'autre a été transportée à l'hôpital dans un état grave, a indiqué la procureure de la République de Meaux Laureline Peyrefitte, qui s'est rendue sur les lieux...

ORLÉANS • UN HOMME SOUP-  
ÇONNÉ D'AVOIR RENVERSÉ UN  
ENFANT PLACÉ EN DÉTENTION  
PROVISOIRE

**Un** homme de 22 ans, soupçonné d'avoir renversé un enfant de 7 ans et demi à Orléans le 8 juillet dernier, a été placé en détention provisoire samedi, rapporte France Bleu Orléans. Déjà connu de la justice, il est poursuivi pour "blessures involontaires" avec deux circonstances aggravantes: "délit de fuite" et "conduite sans permis". Le jeune homme est également poursuivi pour "refus d'obtempérer aggravé" et "recel de biens provenant d'un vol".

Rassemblés par SCOM

# Il incendie un village pour soulever les populations contre la présence militaire

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

**L'**OPÉRATION de lutte contre le trafic d'or illégal sur toute l'étendue du territoire diligentée par les ministères de la Défense nationale et de l'Intérieur, le 30 juin 2021, en collaboration avec l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), s'est poursuivie en fin de semaine dernière, dans la province de l'Ogooué-Lolo. Plus précisément dans le district de Ndangui, où les agents ont fait face à un foyer de résistance animé par un Tchadien, le nommé Sangare Madjou Boubou, l'auteur d'un incendie qui a réduit plus de 40 maisons en cendres. Selon les premières informations, la mission des éléments du contingent mixte se déroulait sans anicroche, avec les arrestations de plusieurs exploitants illégaux d'or qui opéraient par petits groupes. Leur progression devait ensuite les conduire sur le site communément appelé Ndaboro. Un lieu difficile d'accès, que le groupe d'intervention comprenant 34 agents a atteint après deux jours de marche. Mais, une fois sur les lieux, alors que les occupants constitués d'orpailleurs illégaux sont sommés de déguerpir, Sangare Madjou Boubou aurait alors commencé à les amener.

Le soulèvement conduit par le trafiquant d'or bien connu dans la zone atteint son paroxysme, au moment où il est allé allumer un brasier, qui s'est rapidement propagé sur le site. Et ce, en complicité avec un Gabonais actuellement en fuite dont l'identité ne nous a pas été communiquée. Le pyromane n'a pas réussi à prendre la fuite, puisqu'il a vite été neutralisé par les Officiers de police judiciaire (OPJ).

De ce qui ressort de l'enquête de voisinage, l'objectif de l'acte perpétré par Sangare Madjou Boubou visait un seul but : amener les populations du cru au soulèvement contre la présence militaire sur ce site. Une



Sangare Madjou Boubou, Tchadien orpailleur illégal en est l'instigateur.

diversion qui lui aurait ensuite permis de poursuivre ses activités illégales. D'autres renseignements concernant le mis en

cause qui devrait être poursuivie pour incendie involontaire indiquent que le Tchadien a introduit une requête au Tribunal de première instance de Koula-Moutou, en mars 2019, aux fins d'obtenir un certificat de nationalité gabonaise. Une initiative qui risquerait d'être fortement compromise par les actes criminels auxquels il vient de se livrer.

Pour rappel, l'opération coup de poing qui sera permanente est destinée, in fine, à mettre hors d'état de nuire tous les expatriés qui s'adonnent au pillage de nos ressources naturelles (or, diamants et faune). Mais aussi au braconnage, à la drogue, à la prostitution et à la vente d'armes de guerre dans les zones d'orpillage illégales et anarchiques. Tout cela, en causant d'énormes dégâts à l'environnement.

## Offoue-Onoye : un jeune homme frôle la mort

D. M  
Koula-Moutou/Gabon

**W**ILSON Leyediangoye, Gabonais de 28 ans revient de loin. En effet, hospitalisé depuis quelques jours au Centre hospitalier régional (CHR) Paul-Moukambi de Koula-Moutou. Il y a été admis des suites d'un accident de travail qui a bien failli lui coûter la vie. Et ce, alors qu'il s'appretait à prendre ses congés annuels.

Le jour des faits, Wilson Leyediangoye, démineur de profession dans une société implantée sur le site laissé par Leroy Gabon, dans le département de l'Offoue-Onoye, était en train de s'activer sur une machine destinée au déroulage du bois. Seulement, l'agent aurait effectué une mauvaise manœuvre. Une planche se serait détachée de la machine avant de heurter violemment le travailleur à la hauteur de l'abdomen. Le choc a été



Photo: Damien MADEBE

Wilson Leyediangoye sur son lit d'hôpital.

tel que ce dernier s'est effondré et perdu connaissance. Transporté de toute urgence au CHR Paul-Moukambi de Koula-Moutou, Wilson Leyediangoye s'en est sorti avec plusieurs points de suture. Selon les dernières nouvelles communiquées par la structure hospitalière, l'état de santé du blessé serait en train de

s'améliorer de façon satisfaisante. À charge maintenant pour son entreprise de prendre toutes les dispositions nécessaires, de sorte que Wilson Leyediangoye jouisse effectivement de tous ses droits. D'autant que, selon ce qu'il se dit, les opérateurs de la filière bois seraient malheureusement réputés dans le déni en la matière.